



90, route de Luxembourg
L-9125 Schieren
www.schieren.lu

Avis au public Covid-19

Infrastructures sportives et établissements offrant des activités sportives

Conformément à la loi modifiée du 29 janvier 2021 sur les mesures de lutte contre la pandémie Covid-19, il est porté à la connaissance du public que les infrastructures sportives et les établissements offrant des activités sportives resteront accessibles au public et ceci jusqu'au 21 février 2021.

Il reste à souligner que chaque utilisateur est tenu de respecter strictement le protocole sanitaire prévu par la loi mentionnée ci-dessus.

Merci pour votre compréhension et coopération.

Schieren, le 1^{er} février 2021
Le collège des bourgmestre et échevins

